



MON PROJET AVEC LE TIERS-LIEU

ÉTAPE 1 : DESCRIPTION ET BESOINS

Titre :

Porteur de projet : *doit être adhérent*

Accompagnant (réfèrent du Trait d'Union) :

Autre(s) intervenant(s) :

QUOI : *contenu, méthode*

DESCRIPTION RAPIDE: *Contenu repris pour communiquer sur l'animation*

Pour **QUI** : *participants*

Tous âges

A partir deans

Deans à..... ans

☐ Adhérent

☐ Non adhérent

Nombre : *si limité prévoir une inscription*

☐ Illimité

Maxi:

Mini :

Autre(s) condition(s) éventuelles:

QUAND : *date(s) et fréquence souhaitées*

OÙ : *lieu*

COMMENT :

Souhait éventuel des modalités d'inscription:

Besoin de fournitures/matériel/location (€) : *joindre un détail*

Autre(s) dépense(s):

Besoin en PERSONNES : *encadrement supplémentaire, nombre*

Souhait du tarif de l'inscription :

☐ Gratuit

☐ Payant :

.....€/adhérent

☐ Pas d'avis

.....€/non adhérent

VALIDATION DE PRINCIPE DU TRAIT D'UNION

☐ OUI

☐ NON

Date :

Commentaire éventuel :



MON PROJET AVEC LE TIERS-LIEU

ÉTAPE 2 : CONSTRUCTION ET VALIDATION PAR LE TRAIT D'UNION

PRÉCONISATIONS

1-L'initiative proposée doit pouvoir répondre à l'objet social et/ou aux valeurs du Trait d'Union

Objet social de l'association : Animer la vie de la ville de Sautron, pour et avec les grands et les petits, avoir un espace qui puisse permettre aux habitant(e)s de passer du temps ensemble, échange, partager et retisser des liens sociaux, développer le « faire ensemble », favoriser la créativité et les projets collaboratifs, favoriser les initiatives et l'innovation citoyenne et d'une façon générale, tous les moyens susceptibles de faciliter le développement de cela.

Valeurs de l'association : Solidarité, respect, bienveillance, engouement, se sentir libre de s'exprimer, bienveillance, assiduité, partage, prendre le temps, être productif, tolérance, prendre en compte tous les avis.

Exception : L'association peut proposer des ateliers d'initiation, d'une séance, sur n'importe quel thème pour permettre la découverte d'un univers à ses adhérents.

2- Participants : Le tiers lieu est ouvert à tous, mais une **préférence doit être faite aux adhérents** : exclusivité, prévente, activité moins chère...

3- Tarif : Le Trait d'Union souhaite éviter le « TOUT GRATUIT ». **Une légère participation aux ateliers doit être privilégiée ou au moins exiger d'être adhérent.**

Le choix des tarifs de participation se fait en fonction des choix du porteur de projet, du coût de l'activité et du nombre de participants. Le coût de l'activité reprend le coût de l'intervenant et des matériaux **sans dépasser 20€ par participant** (Rester accessible à tous). Une jauge minimum du nombre de participant doit être alors mise en place pour annuler éventuellement l'atelier si l'association ne rentre pas dans ses frais.

Adéquation avec objet social et valeurs du Trait d'Union : Oui Non

Communication :

Le VISUEL est fourni : illustration/photo libre de droit Oui Non

Type de communication (€) : si payante, à prévoir dans l'équilibre du budget du projet

☐ Standard (0€) ☐ 50 flyers/5 Affiches (40€) ☐ 250 flyers/5 Affiches (40€)

Autre complément :

Participants : informations complémentaires

Besoins : Besoins validés Oui Non Informations complémentaires :

Budget En accord avec le budget proposé Oui Non

Montant autres entrée(s) financière(s) possible(s) : buvette, ventes, mécénat, subvention..

Informations complémentaires :

Tarif choisi : Gratuit Payant :€/adhérent
.....€/non adhérent

Informations complémentaires :

DATE DE LA VALIDATION FINALE :